



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116949

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/02/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2009B00301

Siret : 510 756 570 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0044270-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR794266

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 794 266

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : MICHAUD PLOMBERIE

17 BIS RUE CHARLES LINDBERGH
35150 JANZE

Téléphone : 02 99 44 35 69

Portable : 06 65 20 79 18

Site Internet : www.plombieriemichaud.fr

E-mail : secretariat.plomberie.michaud@orange.fr

Responsabilité légale :
MICHAUD DAMIEN CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 28/10/2022 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 28/10/2022 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 28/10/2022 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 28/10/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 28/10/2022 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.